

Place du concours et des IUFM (document de travail)

Christian Couturier, Claire Pontais, le 17 juin 2009

Nous sommes à une période charnière, où, après une année de luttes dont l'originalité, la force et la durée ont marqué les esprits et ont pesé sur les décisions politiques, il faut faire un bilan sérieux de l'état de la situation actuelle et envisager l'avenir.

Le SNEP a été présent dans l'action et dans le débat d'idées. Cette double présence nous amène à faire des propositions qui tiennent compte d'orientations politiques fortes concernant la formation et des questions concrètes, pratiques et techniques d'organisation propres au fonctionnement universitaire.

D'autres organisations syndicales, des associations, des personnes s'expriment sur le sujet, avec évidemment des points de vue divergents. Tant mieux, c'est ainsi que l'on pourra tous progresser à condition d'échanger vraiment et d'aller au bout des logiques : selon nous il n'y a pas de vérité, pas de solution unique, mais des convictions qui, parfois, ne résistent pas à l'épreuve des faits.

Pour ce qui nous concerne, nous faisons des hypothèses, nous critiquons certaines positions, faisons des propositions en gardant à l'esprit qu'il s'agit de contributions qu'il faut confronter aux autres.

La place de l'admissibilité

Il nous faut prendre en compte la situation actuelle, avec une issue du concours en M2, tout en sachant qu'il existe des propositions pour un concours après le master, et d'autres pour un concours avant. Nous faisons le choix ici de ne pas raisonner *in abstracto*.

Beaucoup de choses semblent se jouer autour de la place de l'admissibilité. Tout en disant qu'évidemment on doit chuter à un moment ou un autre sur cette problématique, elle n'est pas première pour nous. Le choix sur l'ensemble du cursus et ses contenus doit être la première des réflexions d'où doit découler la place des épreuves. Sinon, on accepte qu'autre chose (gestion des flux par exemple ou principes d'organisation) structure la formation, alors que ce ne sont pas des choix de formation...

Par exemple, dans notre discipline et sans doute dans d'autres, la proposition exprimée par le SE et le SGEN (courrier aux ministres, juin 2009) pourrait être dramatique en l'état pour l'EPS par exemple : une admissibilité en M1, combinée à un nombre d'admissibles proche du nombre d'admis reviendrait à ne sélectionner que sur le seul critère des écrits. Or les écrits ne peuvent constituer un repère suffisant en ne discriminant que sur la capacité à produire une dissertation et une argumentation. Ou alors il faudrait changer totalement la conception des concours en mettant, des épreuves physiques et orales à l'admissibilité, ce qu'ils ne proposent pas, et ce que le ministère ne proposera pas non plus, pour des questions de coût.

Autre problème, toujours lié à cette proposition : ce choix impose inévitablement une organisation des masters en 2 parties : M1 pour préparer l'admissibilité, M2 pour l'admission, ce qui enlève toute chance d'avancer vers une des idées que nous défendons avec nombre de formateurs et chercheurs

en Education, à savoir une formation « intégrée », c'est-à-dire mettant en relation progressivement l'ensemble des savoirs nécessaires pour être enseignant. Sauf là encore à repenser totalement la conception des concours.

Bref pour nous, il s'agit d'une « fausse bonne » solution, techniquement séduisante, facilement imaginable parce que proche de la situation actuelle, mais qui ne profile absolument pas une amélioration de la formation des enseignants. En effet, par rapport à l'existant, il ne s'agit que d'un décalage de quelques semaines (actuellement l'admissibilité est en février/mars), allongeant certes la préparation aux oraux, mais qui deviennent des épreuves non sélectives puisque la sélection aura été faite avant.

D'autres qui, pour des raisons essentiellement pratiques, prônent la même solution (l'admissibilité en fin de M1), mais avec le même ratio admissibilité/admission qu'actuellement, entérinent le concours comme élément de sélection pour une entrée en M2, ce qui repose pour nous le même problème que précédemment : une sélection par des écrits uniquement, et en plus sur des critères imposés par l'extérieur (Education Nationale) à l'université. Certes ça « gèrerait » les flux, mais pas sur des critères « universitaires ».

Ces deux logiques qui débouchent sur des solutions sensiblement identiques sont guidées par des soucis, certes louables, qui ne sont pas des soucis de formation : dans le premier cas il s'agit principalement d'éviter qu'il y ait des « mastérisés » non reçus au concours, dans le deuxième cas de parer à l'incapacité actuelle de l'université d'absorber en M2 tous les étudiants qui souhaitent se préparer et passer les concours.

Si les projets, quels qu'ils soient, n'ont pas pour but premier d'améliorer la formation, alors il suffisait de donner une équivalence à la fin des 5 années d'études actuelles. Or, selon nous, la formation doit vraiment être repensée (voir nos écrits précédents).

Dans l'état actuel des choses, de l'avancée du dossier et du rapport de force, **nous plaçons plutôt pour un concours le plus tard possible** (deuxième semestre de M2), sous certaines conditions (dont des pré-recrutements dont l'idée semble largement partagée) que nous allons évoquer, parce que c'est celle qui donne le plus de souplesse et d'autonomie dans l'organisation de la formation. Une admissibilité en fin de M1 et une admission en fin de M2 imposent un découpage des masters et une sélection à l'entrée en M2 sur la base de l'admissibilité. A l'heure de l'autonomie de l'université jamais un master n'aurait été aussi « contraint ». Incohérence ?

Notre position implique pour nous certaines conditions qui ne constituent pas des obstacles infranchissables dans la situation actuelle.

- Premièrement, si nous allions jusqu'au bout de notre réflexion, nous proposerions un concours en une seule partie, ce qui n'impliquerait plus de découpage et sélectionnerait d'emblée sur l'ensemble du concours qui constitue un ensemble cohérent définissant une compétence globale à enseigner. Sinon, nous plaçons pour diminuer, pour les mêmes raisons, le temps entre admissibilité et admission. Cela permet une organisation des masters plus cohérente et plus « intégrée » qu'un découpage arbitraire, entérinant de plus ce qui est improprement appelé le « disciplinaire » et le « professionnel ».

- Une chose est pour nous déterminante et a complètement été passée sous silence, c'est la formation par la recherche. C'était nous semble-t-il un des progrès possibles dans le cadre, dans un premier temps, de l'intégration universitaire des IUFM, puis de la mastérisation. Or, cette question est quasiment absente des débats. Cela reste pour notre organisation (SNEP-FSU) un élément fort d'une amélioration de la formation. S'en suit la conclusion suivante : on ne doit pas brader la recherche dans cette réforme. C'est la raison pour laquelle nous plaçons pour que les étudiants soient initiés à la rigueur des démarches et pensées de la recherche, qu'elle soit dans le domaine de l'éducation ou dans d'autres. Dans ce cadre nous avons fait deux propositions qui sont « faisables » : permettre de terminer son mémoire de master lors de l'année de stagiaire, la validation étant nécessaire pour la titularisation, ou encore de faire coïncider une épreuve du concours portant sur le mémoire, ce qui permettrait de l'intégrer dans la préparation du concours.

Pour terminer cette partie, nous voulons rappeler l'illusion qui consiste à penser que la place des concours et/ou de la seule admissibilité sera à même de résoudre tous les problèmes, notamment ceux de gestion des flux et d'organisation ou pas de la « précarité ». Ce dernier point est une question exclusivement politique et économique : si un gouvernement veut avoir des précaires (aujourd'hui il y a déjà des précaires), il les aura, la seule chose pouvant l'arrêter sera la bataille unitaire pour obtenir des postes aux concours en quantité suffisante pour couvrir les besoins. Sur le premier, c'est une question prioritairement d'organisation des études (nous avons fait des propositions pour organiser 3 voies d'accès aux concours, voir notre site) et de soutiens financiers aux étudiants (pré-recrutements, allocations, bourses...)

Enfin un des problèmes importants qui traversent nombre de réflexions concerne la « reconversion » ou la réorientation des étudiants non-reçus aux concours. Actuellement les étudiants passent plusieurs fois le concours, jusqu'à obtention, ce qui est exprimé par l'âge moyen des reçus (26,5 ans pour les CAPES, 28,6 ans pour le CRPE). Ce qui signifie que c'est vraiment un choix « solide » et que par ailleurs il y a des reconversions « dans l'autre sens », c'est-à-dire des gens venant d'ailleurs qui passent le concours. Ensuite nous faisons le pari qu'une bonne formation, disciplinaire et professionnalisante, devrait permettre des ponts dans d'autres secteurs. L'exemple de la filière STAPS, qui est diamétralement opposé à ce qu'on en dit dans les médias, est assez éclairant. Cette filière très professionnalisée et orientée vers l'enseignement, avec un taux de réussite au CAPEPS très faible (9%), est une de celles qui ont le meilleur taux d'insertion. C'est une question qui devrait se poser dans toute l'université : un master par définition est une spécialisation, quel que soit le domaine. Pourquoi s'inquiéter plus de cela dans notre secteur et pas ailleurs ? Que devient un étudiant qui a un master de physique et qui ne trouve pas d'emploi dans son secteur ? Non, le véritable problème est inverse : la filière enseignement peut être une vraie filière de reconversion, ce dont témoigne le nombre d'inscrits aux concours.

Bref ce qui est vraiment essentiel, ce qui doit d'abord piloter la réflexion, c'est de partir des exigences du métier pour améliorer la formation !

Pour cela il faut aussi réfléchir à la structure dont l'institution doit se doter pour l'obtenir.

L'autre problème majeur posé par la réforme, c'est la place des IUFM. Indépendamment du point de vue porté sur la formation existante, nous posons comme structurante la nécessité d'avoir une « composante » qui impulse, coordonne, pense la formation des enseignants et développe la recherche sur l'éducation. Nombre de pays, où cette structure n'existe pas, réfléchissent à sa création, alors qu'en France on organise sa destruction.

Il nous faut faire le bilan strict et sérieux des IUFM pour penser leur évolution. Il a déjà été fait, partiellement, soit dans le cadre de recherches universitaires, soit par des acteurs, formateurs, enseignants-chercheurs, soit dans des rapports de l'Inspection générale... Aucun ne concluant à une disparition nécessaire.

Par contre leur évolution paraît nécessaire, compte tenu de celle de la société et de son école, au regard des nouvelles exigences de démocratisation. La question des savoirs et de leur accès est une question sociale importante : l'émancipation de chacun, la capacité à intervenir dans ce monde en dépendent. Il n'est donc pas question pour nous de brader cette option politique qui justifie une élévation du niveau de qualification. Or, même parmi ceux qui partagent cette option, le débat débouche souvent malheureusement sur une antinomie entre « le disciplinaire » et le « professionnel », ligne de partage que nous jugeons d'arrière garde et qui génère des guerres de territoires IUFM/université, université/terrain, enseignement supérieur/éducation nationale....

L'enjeu est bien de dépasser toutes ces dichotomies pour concevoir, ensemble, une meilleure « compétence » de l'enseignant. Pour réaliser cet objectif, il faut selon nous une structure organisée et prévue pour cela, à l'interface entre le milieu professionnel et le milieu universitaire.

Nous proposons une composante inter-universitaire (lorsqu'il y a plusieurs universités) de formation des enseignants (CIUFE), dotée de moyens propres qui aurait comme fonction :

- Concevoir avec les UFR les maquettes de formations premier et second degré, CPE...
- Concevoir et organiser la formation des tuteurs, formateurs...
- Concevoir, organiser et mettre en œuvre l'articulation théorie/pratique, formation universitaire/formation professionnelle, dans le cadre des stages mais aussi dans l'ensemble du cursus (pré-pro dès la licence).
- Préparer aux concours les étudiants déjà diplômés
- Promouvoir, impulser la recherche en, ou sur, l'éducation à partir de la création d'un « centre national de recherche en éducation » (CNRE) et d'antennes décentralisées, en relation avec les dispositifs existants universitaires ou associatifs (INRP, les IREM...)
- Organiser l'enseignement disciplinaire à visée professionnelle (didactique, pédagogie, épistémologie, histoire des disciplines...)

Il s'agit d'une rénovation ambitieuse qu'il nous faut porter comme une exigence. Nous vous proposons de porter cette idée avec nous.

Pour terminer, rappelons que ce document se veut être à la fois une synthèse de notre position, une réaction, dans le cadre d'une saine polémique, à certains points de vue déjà exprimés, et une invitation à poursuivre le débat, notamment pour anticiper l'année prochaine.

Site internet : http://www.snepfsu.biz/peda/formations/formation_master2008.php